



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36005>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-36005**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA DE BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

Correspondant : M. Gacquerre Olivier

Adresse : HOTEL COMMUNAUTAIRE 100 AV DE LONDRES, 62400 Bethune

Coordonnées :

Téléphone : 0362614607

Courriel : Contact@bethunebruay.fr

Adresse internet : <http://Marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE ET DE DÉFINITION DE PROGRAMME DE L'ÉQUIPEMENT « GÉOTOPIA » (LA MAISON DE LA NATURE)

Lieu d'exécution et de livraison : Territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane, 62411 Béthune

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) regroupe depuis le 1er janvier 2017 (fusion de la Communauté d'agglomération Béthune, Bruay, Noeux et environs, et des Communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres) un territoire de 100 communes avec une population d'environ 280.000 habitants, sur un territoire de quelques 647 km². Elle est en outre compétente en matière de protection de l'environnement et est propriétaire de l'équipement « Geotopia » (La maison de la nature), créé en 2008 par la Communauté de communes Artois-Lys (21 communes). Dans ce nouveau contexte territorial et environnemental, une étude de repositionnement et de définition de programme est indispensable à l'évolution de l'équipement Geotopia. L'objectif est d'aboutir à un projet opérationnel et durable s'inscrivant dans une dynamique territoriale et répondant aux enjeux de l'appropriation citoyenne de la transition écologique du territoire de la CABBALR et de son projet de territoire. Afin d'accompagner la collectivité dans le processus de décision, l'étude prospective demandée consiste à réaliser un diagnostic global et prospectif de l'équipement, à identifier des perspectives d'usages de La maison de la nature en fonction des attentes et des besoins des publics cibles, et à conduire une réflexion sur le potentiel de développement de l'équipement à travers des scénarii d'évolution possibles et chiffrés.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation concerne la réalisation d'une étude de positionnement stratégique et de définition de programme de l'équipement " Géotopia" (la maison de la nature) sous la forme d'un marché ordinaire. Ce marché est décomposée en 4 phases : - PHASE I : Analyse de l'existant, avec un délai d'exécution d'un mois - PHASE II : Diagnostic prospectif, avec un délai d'exécution de deux mois - PHASE III : Détermination de scénarii opérationnels de repositionnement de la structure, avec un délai d'exécution de 4 mois - PHASE IV : Étude approfondie du scénario retenu; avec un délai d'exécution de 2 mois

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

9 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 25%
- Valeur technique : 75%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24022

Renseignements complémentaires : La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La signature des documents n'est pas obligatoire au stade de la remise des plis. Elle ne sera exigée que de l'attributaire. Pour connaître les modalités précises du dépôt d'un pli électronique, il convient de reporter aux 5, 6 et 8 du règlement de la consultation. Ce dernier, ainsi que l'ensemble du DCE, sont téléchargeables sur le profil d'acheteur, à l'adresse suivante: <https://marchespublics596280.fr> Une fois connecté à cet espace, il faut renseigner le numéro de la consultation (24022) dans l'onglet de recherche : consultation Conformément à la législation française, les séances d'ouverture des plis ne sont pas publiques. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché européen (Dume). Numéro de la consultation : 24022 Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE Tél : 0359542342 Télécopie : 0359542445 courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE Tél : 0359542342 télécopie : 0359542445 Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr Service de médiation: Comité consultatif de règlement amiable des litiges 1 rue du Préfet Erignac 54038 Nancy Cedex Tél : 0383342565 Courriel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Courriel : Contact@bethunebruay.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://Marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://Marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Courriel : Contact@bethunebruay.fr

Adresse internet : <http://Marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2024